A. VANESTE
90, rue Nationale, LILLE
OFFÈVRE
ARGENT 1er TITRE
MONTRES FINES
DE
Patek Philippe et Cie de Genève
ET DES
Marques Françaises

Journal de Roubaix

A. VANESTE
90, rue Nationale, LILLE
Choix le plus complet
de
BAGUES DE FIANÇAILLES
JOYAUX
pour
CORBEILLES DE MARIAGES

Cinquante-sixième année. — N° 169

ADMINISTRATION : 71, Grande-Rue, à Roubaix

DIMANCHE 18 JUIN 1911.

ABONNEMENTS & ANNONCES

ROUBAIX..... Aux bureaux du journal, Grande-Rue, 71.
A. TOURCOING..... Aux bureaux du journal, rue Carnot, 33.
A. MOUSCRON..... Chez M. Henri Lerouge, rue de la Station.
A. TOURNAI..... Chez M. Vandière, 23, rue Beurdon Saint-Jacques.
A. PARIS ET A BRUXELLES Dans les agences de publicité.
En vente à Paris dans les Bibliothèques des gares et principaux kiosques

LE NUMÉRO 5 Centimes

ÉDITION DU MATIN

TOUS LES JOURS SIX ou HUIT pages

BUREAUX & RÉDACTION
ROUBAIX, 71, Grande-Rue, Télép. 554 et 1070
TOURCOING, 33, rue Carnot, Téléphone 1240

TOUS LES JOURS SIX ou HUIT pages

LE NUMÉRO 5 Centimes

TARIF D'ABONNEMENTS
Roubaix-Tourcoing, le Nord et les Départements limitrophes. . . . . Trois mois... 6 fr. Six mois.... 9 — Un an..... 18 —
Les autres Départements et l'Etranger le port en sus.
AGENCE PARTICULIÈRE A PARIS, 20, RUE FEYDEAU

LE BUDGET DE LA GUERRE AU SÉNAT. -- LE CIRCUIT EUROPÉEN D'AVIATION

NOS FEUILLETONS :

Nous commencerons DIMANCHE PROCHAIN, la publication en feuilleton d'une œuvre nouvellement parue et que nous sommes les premiers à reproduire :

L'Epouvante du Scaphandrier

HISTOIRE TRAGIQUE D'ACTUALITÉ

Par Auguste GEOFFROY

Cette œuvre d'un écrivain brillant, dont les voyages à travers le monde ont produit toute une série de drames semblables et vécus sur place, a ce rare avantage d'être une lecture curieuse, passionnante, émotionnante jusqu'aux larmes non seulement pour une catégorie des membres de la famille mais pour tous, petits et grands. Les uns comme les autres attendront avec impatience la suite des numéros du journal et nous saurons gré du plaisir extrême que nous leur aurons procuré.

CHRONIQUE

UNE CONQUÊTE

Assis dans son grand fauteuil de chêne sculpté, les coudes aux genoux, les mains croisées, les yeux obstinément fixés sur les folles arabesques du tapis, M. de Grandcourt dit lentement :

— Petite Luce, j'ai une grande... très grande nouvelle à t'annoncer... »

Surprise par le ton grave, presque solennel dont son père avait prononcé ces paroles, l'enfant posa sur lui la muette interrogation de ses prunelles nuancées d'or ; puis venant, gracieuse et câline, se blottir contre la large poitrine paternelle :

— J'écoute, mon papa, dit-elle.

M. de Grandcourt baisa tendrement les soyeux cheveux blonds qui lui frôlaient les lèvres, puis il reprit, maladroit, cherchant ses mots, hésitant à chaque phrase :

— Il faut écouter, ma mignonne.... avec ton cœur plus encore qu'avec tes oreilles... ton cœur affectueux de grande petite femme.

« La mort de ta pauvre mère... survenue si brutalement voici quelques années... a laissé, dans nos deux âmes, un vide immense..... dont nous souffrons cruellement.... ce vide, je veux essayer... de le combler.... Il nous faut à tous deux, à toi pour t'épanouir, à moi pour vieillir en paix.... la douce sollicitude... d'une... tendresse féminine.... c'est pourquoi.... je... je vais te donner une nouvelle maman... me remarier enfin.... et j'es.... Luce ! ma chérie !.... »

D'une brusque secousse, Lucienne s'était dégagée de l'étreinte de son père et, debout devant lui, muette, les narines frémissantes, les yeux étincelants, tout son jeune être en révolte, elle mordait furieusement, pour ne pas pleurer, ses petits poings crispés.

Navré de ce désespoir, auquel, à vrai dire, il s'attendait un peu sachant quel culte, quelle adoration la fillette avait voué à la morte, M. de Grandcourt tenta de reprendre sa fille dans ses bras ; mais la petite s'échappa et, gagnant la porte d'un bond de biche aux abois, courut s'enfermer dans sa chambre.

Là, agenouillée devant le portrait de sa mère, sous lequel achevait de se flétrir un bouquet de fleurs rares qu'elle se faisait un devoir rigoureux et sacré de renouveler chaque jour, elle sanglota longuement sa peine infinie, et ces mots, comme une inlassable litanie, revenaient sans cesse sur ses lèvres :

— Te remplacer !... oh ! maman... toi ! te remplacer !...

***

Lorsqu'au retour de leur long voyage de noces le comte de Grandcourt et sa jeune femme mirent pied à terre devant le château, ce ne fut pas à la splendide façade de la somptueuse demeure qui, désormais, allait être la sienne, qu'alla le premier regard de la nouvelle comtesse ; non, ses yeux inquiets fouillèrent anxieusement le groupe que formaient les domestiques debout sur le perron, et un voile de tristesse vint, incontinent, assombrir son radieux visage de blonde ; ses lèvres tremblèrent légèrement et elle dut faire un visible effort pour répondre d'un sourire aux révérences empressées d'une vieille femme de charge obséquieuse.

Lucienne n'était pas là pour accueillir sa belle-mère et lui souhaiter la bienvenue dans le logis ancestral...

Le comte, très pâle, tordait, d'une main fébrile sa souple moustache brune, que la quarantaine proche striait déjà de quelques fils d'argent.

Et la petite comtesse qui, naïvement, avait cru à l'indisposition dont arguait M. de Grandcourt pour expliquer l'absence de sa fille à la cérémonie nuptiale, comprit soudain... Elle allait être traitée en intruse, en ennemie, par l'enfant que son cœur aimant se promettait de choyer si tendrement, d'entourer de soins si maternels...

Une impression de vide affreux lui étreignit l'âme et deux larmes, qu'elle retint de toute sa volonté bandée, firent étinceler ses admirables prunelles si semblables, par leur nuance rare et précieuse, aux turquoises qui meurent.

...Dès qu'il eut installé sa jeune femme dans ses nouveaux appartements, le père de Lucienne murmura timidement :

— Ma fille est encore souffrante, m'a-t-on dit ; si vous le permettez, ma chère amie, je vais me rendre auprès d'elle.

— Annoncez-lui ma visite — répliqua tranquillement Mme de Grandcourt, qui avait reconquis tout son sang-froid — je désire faire connaissance avec notre enfant, aujourd'hui même.

Prévoyant une scène douloureuse pour tous, le comte tenta de détourner la jeune femme de son projet; mais ses plus subtils arguments furent vains ; elle demeura inébranlable dans sa résolution et, quelques instants plus tard, elle était en présence de sa belle-fille.

L'attitude hérissée, le mutisme presque absolu que Luce, avec une énergie au-dessus de ses douze ans, affecta envers sa belle-mère durant cette pénible entrevue démontrèrent clairement à la pauvre comtesse que la tâche assumée vis-à-vis d'elle-même, de conquérir de petit cœur rebelle, serait fort ardue, sinon irréalisable...

***

Elle eut beau, en effet, plusieurs mois durant et avec une inlassable patience, prodiguer à Lucienne les plus délicates gâteries, les plus câlines attentions, elle eut beau dépenser sans compter le merveilleux trésor de tendresse qui gîtait dans son cœur, elle demeurait toujours pour la fillette l'intruse qui avait remplacé auprès du père oublieux la mère disparue, et cela la fille de la morte ne pouvait le lui pardonner.

...Elle était bien peu compliquée, cependant, la clef d'or qui, certain jour, lui ouvrit l'âme enfantine...

***

... Dans sa gaie chambrette, toute de blanc drapée, étendue dans son joli lit de cuivre doré, Lucienne sommeille.

La fièvre pernicieuse qui, durant plus d'un mois, l'enserra en ses griffes cruelles et la conduisit aux portes du tombeau, a patiné de tons cireux son mignon visage, meurtri de bistre ses lourdes paupières et décoloré l'ourlet rose de sa bouche.

Assise auprès de la fenêtre, une femme travaille à un menu ouvrage de broderie. Une immense lassitude est empreinte sur ses traits pâlis.

C'est Mme de Grandcourt.

Voici quarante jours bientôt qu'elle n'a quitté le chevet de sa belle-fille. Avec un dévouement de Sœur de charité, elle a prodigué à l'enfant qui la hait les soins les plus touchants et les plus empressés.

— Elle vous doit la vie, madame, — a dit ce matin le docteur en annonçant la guérison certaine de la jeune malade.

Lucienne a entendu.. Mais son cœur obstiné n'a point été attendri. De toutes ses forces elle a souhaité mourir. Pourquoi éprouverait-elle de la gratitude pour celle qui l'empêcha d'aller rejoindre sa mère bien-aimée ?...

Pendant les brefs instants de répit que lui laissait le délire, elle a toujours repoussé les soins de la comtesse ; et à présent, dès qu'elle devine à ses côtés la présence abhorrée, elle simule un profond sommeil.

... Soudain, Lucienne tressaille ; d'un doigt léger on gratte discrètement à la porte.

Mme de Grandcourt va ouvrir sans bruit et prend, des mains d'une domestique une superbe gerbe d'orchidées. Elle promène un instant ses narines sur les corolles délicates.

— J'ai choisi, comme chaque jour, celles qui ne dégagent aucun parfum, — dit-alors la femme de chambre.

— C'est bien, — approuve la châtelaine avec un geste qui congédie.

...Intriguée, Lucienne suit d'un regard curieux glissé entre ses paupières mi-closes les mouvements de sa belle-mère.

De son pas élégamment rythmé, celle-ci se dirige vers le grand portrait peint par un maître où, dans son cadre doré, la première Mme de Grandcourt sourit si doucement... Elle retire du cornet de cristal, placé à cet effet auprès de la peinture, les fleurs, pour encore fanées, qu'elle y déposa la veille et les remplace par les orchidées aux mille nuances... Elle perpétue la pieuse coutume instituée par la fille de la morte... Son âme tendre a deviné la peine qu'éprouverait la petite malade en voyant la chère image délaissée..

A ce spectacle inattendu, une émotion faite de douceur et de remords s'empare de Lucienne. Des larmes sourdent de ses yeux et glissent, chaudes et brillantes, sur ses joues amaigries ; la cuirasse de glace qui entourait son cœur fond lentement...

— Mère... balbutie-t-elle.

Croyant l'enfant reprise à nouveau par le délire, la comtesse s'approche, anxieuse.

— Je... je voudrais... vous embrasser..... — supplie une timide petite voix

— Oh ! — fait seulement Mme de Grandcourt.

...Les deux têtes se rapprochent l'une de l'autre ; les cheveux d'or pâle se mêlent aux cheveux d'or roux, et Luce, enfin conquise, dit très bas :

— Pardon !....

NIKITA.

INFORMATIONS

A la Confédération générale agricole

Paris, 17 juin. — Aujourd'hui a eu lieu l'assemblée générale de la Confédération générale agricole qui a été consacrée presque exclusivement à la lecture des rapports sur un certain nombre de réformes intéressant l'agriculture.

Un train déraillé

Reims, 17 juin. — La nuit dernière, douze wagons d'un train stationnant en gare de Reims, sur les lignes de Soissons et d'Epernay, ont été dégarnis de leurs coussins et banquettes, par plusieurs malfaiteurs. Une arrestation a été opérée. Il autres sont imminentes.

Le docteur Brengues tente de s'évader

La Rochelle, 17 juin. — Le docteur Brengués, condamné aux travaux forcés pour assassinat de son beau-frère, est arrivé à La Rochelle samedi matin. Au moment de monter dans l'omnibus, il a pris la fuite, mais est tombé sur un rail et a été repris par les gendarmes, qui l'ont conduit sous bonne escorte à la maison d'arrêt.

Détournements militaires à Nancy

Nancy, 17 juin. — L'autorité militaire procède actuellement à une enquête au sujet des détournements commis au 20e escadron du train. Un cavalier, nommé Cuddier, a été mis en cellule, sous l'inculpation de détournement d'avoine et préjudice de l'Etat. Il aurait eu comme complices des civils qui sont activement recherchés.

Une bombe à Barcelone

Barcelone, 17 juin. — Un engin a fait explosion, blessant une personne. Les autorités déclarent que cette affaire n'a pas d'importance.

M. Beau présente ses lettres de rappel

Bruxelles, 17 juin. — Le Roi a reçu ce matin, à onze heures et demie, M. Beau, ministre de France, qui lui a remis ses lettres de rappel. Le Roi a remis à M. Beau le grand cordon de l'Ordre de Léopold et l'a invité à déjeuner.

Secousse sismique au Japon

St-Pétersbourg, 17 juin. — L'Obsérvatoire de Pulkova a enregistré un tremblement de terre éloigné, plus fort que ceux du Mexique et de Messine. Ce tremblement de terre a probablement eu lieu au Japon.

DIFFICULTÉS

Nous vivons en ce moment dans une atmosphère politique qui n'est certes pas des plus sereines. Le ministère hétérogène qui ne sait pas nous gouverner, ce « ministère de mardi-gras » comme on l'a baptisé, se débat parmi les plus graves « difficultés » pour employer le mot qu'il emploie lui-même.

Partout ce sont des guêpiers. Il n'y a pas en effet que le guêpier marocain, il y a aussi celui des délimitations et celui des retraites ouvrières. A l'extérieur comme à l'intérieur, c'est partout une agitation inquiétante en face de laquelle le ministère semble s'affoler et manquer de décision.

Voyez au Maroc. Après avoir hésité pendant plusieurs semaines, on s'est enfin décidé à débloquer Fez. Mais on y a mis tant de formes que la France risque d'être dupe de sa loyauté. A voir l'Espagne agir comme elle le fait, étant donné que derrière elle on peut soupçonner l'appui d'un masque à pointe, on ne peut manquer d'avoir quelque inquiétude. Et ce ne sont pas les déclarations vagues et irrésolues du ministre, M. Cruppi, qui seraient capables de la dissiper.

Voyez d'autre part dans l'Aube et dans la Marne. Là, c'est l'anarchie, l'action directe dans toute son horreur. Après la folie de la destruction est venue la folie antipatriotique. Des drapeaux allemands ont flotté sur cette terre de l'Est; des inscriptions insensées faisant appel au Kaiser allemand ont été peintes sur les murs et les fontaines publiques. Et le gouvernement laisse faire; aucune sanction n'intervient contre ces crimes de lèse-patrie. Au lieu de résister, il capitule, et il serait plaisant, si ce n'était pas plutôt honteux de voir un ministère couvrir maintenant de son nom un projet supprimant toute délimitation alors qu'auparavant il avait été l'instigateur de ces mêmes délimitations et que son chef avait été l'auteur de la première qui fut faite, celle du Bordelais.

Voyez enfin cette autre « difficulté » : la loi des retraites. Ici le gouvernement se heurte à une opposition syndicaliste qui d'ailleurs ne se comprend pas. S'il veut la réduire, il faut qu'il prenne une attitude énergique envers tous ceux qui essaieraient de faire échouer la loi. Mais l'osera-t-il? Et si le jeune ministre du Travail, M. Boncour, apparaît résolu, il ne semble pas qu'il soit tellement soutenu par certains de ses collègues.

De toutes ces difficultés que sortira-t-il? D'aucuns prédisent que c'est le ministère qui sortira et on s'apprête à lui chercher un successeur. Mais les successeurs qui sont capables d'apporter à ces difficultés les solutions qui s'imposent, ne sont pas légion.

On dit bien des choses à ce propos; les noms de MM. Delcassé, Clémenceau, Caillaux, sont mis en avant. Mais Delcassé pourrait bien assombrir l'horizon diplomatique au lieu de l'éclaircir; Clémenceau a tellement « cravaché » les radicaux lors de son dernier ministère, qu'ils ne le désirent pas plus que ça; Caillaux, c'est l'impôt sur le revenu, et les sénateurs n'y ont pas encore pris goût.

Ce qui semble, paraît-il, le plus sérieux, c'est une combinaison Poincaré, Millerand, Ribot. Ce sont là, du moins, les confidences d'un « haut fonctionnaire ». D'après elles, M. Poincaré rassurerait les intérêts en rétablissant l'ordre; M. Millerand rassurerait les amis des réformes sociales, et M. Ribot ferait l'apaisement dans notre politique extérieure.

La combinaison pourrait tenir jusqu'à la grande échéance de 1913, l'échéance du mandat du président de la République. On n'ignore plus que M. Ribot sera candidat à la succession de M. Fallières et qu'il a bien des chances de prendre sa place.

Et c'est ici que reparaît alors M. Briand, qui semblait un peu oublié dans ces combinaisons. M. Ribot, président de la République, en ferait, dit-on, son président du Conseil.

Et voilà comment, dans le monde politique, on a trouvé la manière de sortir des difficultés. Il est vrai qu'il n'y a que les événements — et de ceux-là Dieu seul en est le maître — qui ne se prêtent pas aux combinaisons.

F. D...

Le Circuit européen d'Aviation

Aujourd'hui dimanche 52 aviateurs prendront leur vol vers Liége

Paris, 17 juin. — Aujourd'hui dimanche, à partir de cinq heures du matin, sera donné, au polygone de Vincennes, le départ des concurrents engagés pour le Circuit Européen dont la première étape comporte le trajet Paris-Liége, (325 kilomètres).

Voici le nom des 52 aviateurs qui restent engagés :

Tabuteau (biplan), Tétard (biplan), Beaumont (monoplan), Garros (monoplan), Morin (monoplan), Amerigo (monoplan), Bobba (monoplan), Denhaut (monoplan), Contenet (biplan), Labouret (biplan), Le Lasseur (monoplan), Barillon (monoplan), Gibert (monoplan), S. Fersa (monoplan), Landron (monoplan), Lemartin (monoplan), Euhing (monoplan), Van Meel (biplan), Védrines (monoplan), Gaget (monoplan), Vidart (monoplan), Prévost (monoplan), Pascal (monoplan), Legrand (monoplan), comte d'Hespel (monoplan), Lesire (monoplan), Garnier (monoplan), prince de Nissole (monoplan), Weyman (monoplan), baron de Francq (monoplan), Valentine (monoplan), Morisson (monoplan), Verrept (monoplan), Dalger (monoplan), Rathlat (monoplan), Kimmerling (monoplan), Molla (monoplan), Wynmalen (biplan), Bielovucic (biplan), Duval (biplan), comte de Sohilliard (monoplan), Lorieau (biplan), Charlix (biplan), Renaux (biplan), Allard (biplan), Barra (biplan), de Laot (biplan), marquis de Romance (monoplan), Bill (biplan), Georges Gay (biplan), Train (monoplan).

D'importantes mesures d'ordres ont été prises en vue d'éviter les accidents.

LE CIRCUIT ALLEMAND

Berlin, 17 juin. — Aujourd'hui a été disputée la quatrième étape du Circuit allemand, entre Hambourg et Kiel. Le premier arrivé a été Winczeis ; le second, Lindpaintner. Tous deux pilotaient des appareils français.

LA GABEGIE DES LIQUIDATIONS

Duez devant les Assises

LA SIXIÈME AUDIENCE

UN INCIDENT. — L'AUDITION DES TEMOINS. — ON ENTEND LE FRÈRE JUSTINIUS

Paris, 17 juin.

La sixième audience du procès Duez débute par un incident de droit. Au nom du directeur des douanes, M. le bâtonnier Raoul Rousset, déclare se porter partie civile contre les accusés.

Me Maurice Bernard s'élève contre cette constitution. Le 24 juillet 1910, vous avez entamé un procès civil en payement des 5 millions détournés par Duez. Une autre juridiction est saisie, vous ne pouvez être admis ici.

Me Raoul Rousset réplique qu'il est partie intéressée au débat ; qu'au tribunal il réclame le payement d'une dette, tandis qu'ici il réclame des dommages-intérêts.

Le Président : La cour en délibérera ultérieurement.

Me Maurice Bernard : Oui, mais nous nous opposerons à ce que la partie civile pose des questions.

M. l'avocat général lit certaines dépositions, et comme il parle à nouveau des manœuvres de Duez, Me Maurice Bernard l'interrompt vivement : Je ne me lasserai pas de dire que dès 1908, toutes les exactions, les faux, les détournements de Duez étaient connus de ceux qui avaient le devoir d'y mettre fin, et que pendant des mois on lui permit de continuer et de commettre des vols.

M. l'avocat général : Le Parquet a fait son devoir.

Me Maurice Bernard : Il y avait quelque chose à faire : le révoquer et ainsi en arrêter la source.

L'AUDITION DES TEMOINS

L'incident provisoirement clos, on continue l'audition des témoins. Sur question de Me Berger, M. Janot témoin reconnaît qu'un nommé Morange avait fait des inventaires.

Me Berger : Le témoin sait-il que Morange était un faux nom et que l'individu qui le prenait s'appelait Xabey.

L'avocat général : On n'a pas pu le trouver, c'était aussi un faux nom. Brétin était un fonctionnaire du gouvernement. Il est facile de le retrouver.

Me Bernard : Où est-il Brétin.

Me Berger : Au Tonkin, dans les douanes.

Me Bernard : On a dû l'envoyer chercher Martin-Gauthier. (Rires.)

On entend alors M. Prunier, un chef de cuisine qui connaissait Breton depuis longtemps. Breton a pris son nom à son insu.

C'est ensuite le tour de M. Daniel Delassalle, publiciste, qui a fait des inventaires pour Martin Gauthier.

LE FRERE JUSTINIUS

Le Frère Justinius, secrétaire général de l'Institut des Frères des Ecoles chrétiennes, est introduit.

Je dois indiquer, dit-il, la situation de notre Institut en 1910, il comptait 2.000 écoles dont 1.500 en France et une centaine d'établissements professionnels, 500 écoles à l'étranger avec la mission de faire connaître et aimer la France. En 1900 nous avons eu les plus hautes récompenses. Au point de vue juridique, jamais nous n'avons vécu en marge de la loi.

En 1792, notre Institut fut supprimé avec toutes les associations laïques, mais l'Assemblée déclara qu'il avait bien mérité de la patrie; en l'an 12, le premier consul signa le décret autorisant son établissement.

M. LE PRÉSIDENT. — Votre Institut, je le reconnais, a rendu les plus grands services au pays.

LE FRÈRE JUSTINIUS. — Ces actes avaient constitué à notre Institut une existence légale. Le Conseil d'Etat consulté par M. Waldeck-Rousseau, avait reconnu notre statut. Depuis les lois fiscales de 1861, l'Institut faisait chaque année une déclaration de ses biens meubles et immeubles, lorsque la question des inventaires s'est présentée nous n'avons pas été étonnés que le liquidateur nous ait demandé notre concours. Nous avons d'abord pensé pouvoir nous en dispenser, on nous fait observer que le liquidateur désirait le faire constater par notaire. Nous nous sommes inclinés. J'ai été délégué et me suis fait assister par notre notaire et notre avoué et un expert. J'ai personnellement assisté à tous les inventaires de Paris, où nous possédions 72 établissements, on nous demande d'user de notre influence pour que les inventaires fussent faits pacifiquement, notre domaine était plus restreint qu'on ne le supposait, nous possédions en tout 177 immeubles seulement, et cela se comprend, car avant les lois de laïcisation, la plupart de nos écoles étaient des écoles communales.

A Paris, où nous avions 72 établissements, nous n'avions que deux immeubles qui fussent notre propriété.

Après l'audition du Frère Justinius, la liste des témoins à charge est close. La Cour rend alors un arrêt admettant l'administration des Douanes comme partie civile. Mlle Henry et M. Wilotte sont également admis comme parties civiles. Puis on entend un certain nombre de témoins à décharge.

L'audience est ensuite renvoyée à lundi.

Choses et Autres

— M. Balay, chef de la musique de la garde, a produit la meilleure impression sur le public parisien.

— Il conduit bien?

— A la baguette.

***

Au bois de Boulogne, à la fête des fleurs :

Passe une charmante batailleuse qui, paraît-il, est aussi une intrépide cycliste.

— Oui, dit quelqu'un, je comprends : c'est une fervente de la *pétale*.

L'homme n'est riche que de la modération de ses désirs. BONALD.

SÉNAT

Le Budget de la Guerre

LES DÉBUTS ORATOIRES DU GÉNÉRAL GOIRAN

Paris, 17 juin. — La séance est ouverte à neuf heures quarante-cinq, sous la présidence de M. A. Dubost.

Le Sénat aborde l'examen du budget du ministère de la guerre.

M. RICHARD WADDINGTON, *rapporteur*, présente un exposé général au cours duquel il rappelle que ce budget s'élève à environ 900 millions et que, depuis une dizaine d'années, il s'est augmenté d'environ 160 millions.

L'effectif entretenu à l'aide de ce budget est de 595.000 hommes pour l'armée métropolitaine y compris 40.000 hommes des services auxiliaires. Le en-

LE GÉNÉRAL GOIRAN
ministre de la Guerre

semble de notre contingent est à peu près égal à celui de l'Allemagne, mais nous avons 60.000 hommes d'infanterie de moins. Il importe beaucoup de réduire autant que possible cette différence.

Le taux de la mortalité, la situation sanitaire dans l'armée, les insoumis, le recrutement, les rengagements, la question des réservistes, les manœuvres, les établissements d'artillerie font ensuite l'objet d'observations de la part de M. Waddington qui, en terminant, indique un certain nombre de desiderata et notamment le recours à l'industrie privée pour certaines fournitures.

Ensuite M. de Goulaine demande s'il n'est pas possible d'avoir des forces organisées autres que notre armée pour maintenir l'ordre, puis il critique la qualité des chevaux de notre cavalerie.

L'abaissement de la natalité et la réduction du service militaire produisent, dit M. de Kerdret, une diminution d'effectif qui bientôt sera de 60.000 hommes. Le sénateur du Morbihan estime que pour combattre cet état de choses il faut en chercher les causes qui sont l'antimilitarisme développé par une presse malsaine et par la Confédération générale du travail.

SEANCE DE L'APRES-MIDI

La séance est ouverte à deux heures quarante-cinq, sous la présidence de M. A. Dubost.

La discussion générale du budget de la guerre continue.

M. DE TRÉVENEUC insiste sur la nécessité d'une réforme du régime d'avancement des officiers. Il cite des cas extraordinaires de faveur dus à des influences politiques et tout à fait indépendants de l'intérêt du service.

M. GAUDIN DE VILLAINE proteste contre le changement trop fréquent des ministres de la guerre et de la marine, qui dans l'intérêt de la défense nationale, devraient rester à l'abri des fluctuations politiques.

Il demande au ministre de la guerre de ne plus prendre de renseignements en matière d'avancement auprès des préfets ou à d'autres sources encore moins recommandables.

M. CHAUTEMPS interrompt M. de Tréveneuc pour lui dire que c'est l'ancien régime qui a institué le favoritisme.

M. DE TRÉVENEUC lui réplique que l'ancien régime a fait arriver aux grades élevés des officiers et des généraux qui sont l'honneur de l'armée française et qu'il doute que jamais le nouveau en donnera de supérieurs.

M. GAUDIN DE VILLAINE parle en faveur des augmentations de solde des officiers, de la situation de sous-officiers rengagés et des améliorations à introduire dans l'artillerie et la cavalerie, des retraites de la gendarmerie, de l'avancement dans l'armée coloniale, etc.

Le général LANGLOIS lui succède à la tribune.

L'orateur déclare qu'il a confiance en notre armée qu'il estime supérieure comme personnel officiers et soldats aux autres armées européennes. Il y a toutefois un malaise dans le cadre des sous-officiers en raison de la solde peu élevée et du nombre trop restreint des emplois civils qui leur sont réservés.

La jeunesse française se désaffectionne du métier militaire et le nombre des candidats aux différentes écoles diminue chaque année. Le favoritisme et le découragement en sont la cause. Il est urgent de voter la loi sur l'avancement.

REPONSE DU MINISTRE de la GUERRE

LE GÉNÉRAL GOIRAN répond aux orateurs qu'il s'efforcera de rendre l'armée homogène et veillera à l'amélioration de la solde des sous-officiers et de l'attribution des emplois civils. La propagande antimilitariste sera étroitement surveillée et combattue s'il le faut par des sanctions judiciaires.

Le ministre termine en disant qu'il n'a qu'un but : travailler à donner au pays une armée forte par l'accomplissement des réformes reconnues nécessaires.

La discussoin générale est close.

Le Sénat s'ajourne à lundi matin et la séance est levée à 6 heures 40.

LES AFFAIRES MAROCAINES

LES OPÉRATIONS DU GÉNÉRAL MOINIER

Tanger, 17 juin. — Les troupes du général Moinier ont quitté Méquinez pour effectuer une tournée dans les environs. Il est probable qu'elles rentreront sous peu de jours à Fez où elles se reposeront.

LE DIFFÉREND FRANCO-ESPAGNOL

La « Liberté » croit savoir que le gouvernement français a l'intention de ne reprendre ces pourparlers qu'après un éclaircissement complet de la situation regrettable et si dangereuse créée par l'initiative espagnole dans la zone septentrionale du Maroc.

L'ACTION DE L'ESPAGNE

Tanger, 17 juin. — Le bruit court que les troupes espagnoles vont opérer leur concentration à El-Ksar d'où elles avanceront encore plus avant dans l'intérieur du pays.

Chronique Féminine

MA VIEILLE MAISON

Quand je veux revivre mon passé, remettre en scène les tableaux de mon enfance et de ma jeunesse, c'est vers toi, cher petit village, que s'envolent mes souvenirs ; c'est sous ton toit, chère vieille maison, que je les abrite, c'est dans tes murs, loin des yeux indiscrets, qu'à la dérobée, dans mes heures de paix et d'espérance, je me recueille avec un soin jaloux.

Il n'est pas un de tes coins qui ne me soit familier, pas une de tes fenêtres d'où je n'aie épié, sondé l'avenir, pas un coin de ton ciel qui ne m'ait souri, pas un point de ton horizon que mon imagination n'ait trouvé trop étroit. Je savais par cœur le cadre que te faisait la nature : l'été, c'était ton jardinet tout vert, enfoui dans une haie rustique qui l'encadrait d'un air discret ; c'était le chemin vert, ombragé d'aubépines qui cachait à mes yeux d'enfant le seul coin triste de mon village, le cimetière, et, plus loin, c'étaient les champs, les grands bois, où, les cheveux au vent, la joie au front, je courais sous les saules, m'accrochant aux buissons, y laissant, au grand désespoir de ma mère, des morceaux de ma robe, et des touffes de mes cheveux.

C'était le plaisir champêtre, la vie libre, calme, où les oiseaux, les papillons, les fleurs des champs, les blés, les courses folles se partageaient mon temps.

L'hiver c'était le givre, le vent, la neige, les arbres dénudés, aux silhouettes amaigries; c'étaient, dans nos forêts, des cris d'animaux en détresse, mourant de faim dans la neige ; c'était le chuchotement sinistre des arbres, s'associant au deuil général, pleurant les feuilles mortes, les oiseaux absents.

Enfin, c'était sous le vieux toit, nos jeux d'enfant sous la garde de ma mère, plaignant les voyageurs égarés, les animaux errants, nous disant ce que vaut un bon feu quand tant de pauvres meurent de faim, de froid et de misère.

Et plus tard, s'ajoutèrent à tout cela, les rêves de la jeune fille, de ces rêves qu'on fait une fois dans la vie ! Dans un coin inconnu de la terre, avec ce bonheur que donnent les mystères du cœur, le charme de l'inconnu, assise à l'ombre de nos bois, je demandais aux marguerites quel sort serait le mien.

Tout cela est loin, bien loin, mais si l'espoir soutient le cœur, sans jamais le satisfaire, en est-il de même du souvenir?... Les joies les plus douces ne sont-elles pas les premières, et le toit paternel, quand nous l'avons quitté, ne devient-il pas le toit moral de la vie, où l'âme se délasse, se retrempe, pour croire encore à l'avenir?

Oh ! combien sont à plaindre les enfants que la vie errante des parents, l'instabilité de la position, les revers, l'inconstance, promènent de ville en ville, de village en village, de maison en maison, oubliant aujourd'hui les joies et les amertumes d'hier, le pays où l'on a passé, les fleurs que l'on a cueillies, pour penser au refuge de demain. Que doit-il se passer dans la tête folâtre d'un enfant qu'abandonne à ses caprices une indiscipline forcée et que guident un besoin continuel de voir et une soif ardente de plaisir?

Quelle étape dans les souvenirs qu'une vie errante, sans un toit, sans un chez soi ! Qu'il est triste de vivre sans avoir au fond du cœur les souvenirs qui font accepter le présent, qui attendrissent le cœur et le ramènent quand il s'est égaré ; des souvenirs précieux que rien n'efface, et dont le tableau fidèle survit à tous les écarts, à tous les désastres.

. . . . . .

Elle est brûlée, la vieille maison que j'aimais et dont chaque pièce était un souvenir; je ne la verrai plus, j'ai pleuré sur ses cendres ! Quelque chose en moi s'est brisé, c'est un lien du passé qui n'est plus. Quand s'en est allée, la chère âme de la maison, elle m'était devenue plus chère, j'en avais agrandi le cadre, et son ombre venait mourir sur une tombe. Elle est brûlée, le champ des morts s'est agrandi, le tableau n'a plus de maison, c'est la mort près de la mort ! Mais Dieu m'a laissé le souvenir ; et chaque jour, à chaque heure, je puis repeindre mon tableau.

PERVENCHE.

Une Mise au Point

Des lecteurs de la causerie « Comment se font les mariages », en ont mal interprété le sens. J'ai dit que le mariage est trop souvent traité comme une affaire. Fréquemment, en effet, l'on entend dire, par des personnes bien pensantes : Mon enfant est bien marié, c'est un beau parti ; mais il n'est pas question de savoir si les cœurs sont unis, la Chose capitale, c'est que le nom soit sauf et qu'il n'y ait pas Mésalliance. Les parents doivent envisager, dans un cas aussi grave, autre chose que leur tranquillité personnelle.

Il y a aussi un monde devant lequel les « On dit » et les « Qu'en dira-t-on » sont mis au rang des principes.

C'est un préjugé de croire que le mérite ne se trouve que dans les classes assorties ! Certes, il est bon de tenir compte du monde où l'on s'engage, mais il n'y a pas faute pour l'intéressé qui dédaignera une fortune et un nom, pour s'allier au mérite, à la vertu et au travail.

Pour être l'interprète de tous, j'ajouterai que : « L'argent contribue au bonheur, mais qu'il ne le donne pas ».

Tel était le vrai sens de l'article.

PERVENCHE.